



**Stratégie d'information et de consultation**  
21 février 2024

# Mise en contexte

- En février 2023, les élus de la MRC ont exprimé publiquement leur intérêt à développer le potentiel de développement éolien sur le territoire (sans toutefois donner leur appui formel au projet présenté par le promoteur Innergex, puisque tant qu'il n'y a pas d'appel d'offres, il n'y a pas de projet concret).
- En février 2024, la MRC lancera une stratégie d'information et de consultation auprès de la population et des parties prenantes du territoire visant à favoriser l'acceptabilité sociale du projet.
- Cette démarche se déroulera parallèlement au processus de dialogue social sur la transition énergétique annoncé par Hydro-Québec qui visitera les MRC, de février à avril).
- D'autres initiatives globales de consultation en matière de transition énergétique ont aussi lieu un peu partout dans les communautés québécoises dont certaines organisées par les Conseils régionaux d'environnement: <https://crecq.qc.ca/forum-sur-lenergie/>.

# Positionnement de la MRC

La MRC de Coaticook doit entreprendre un virage en matière de transition énergétique et considère que le développement du potentiel éolien de son territoire lui permettra d'y parvenir.

De ce fait, il nous importe de **bien connaître et de documenter** les conditions d'implantation favorables à un parc éolien – dont les impacts sur les milieux de vie font partie – tout comme les retombées environnementales et socioéconomiques positives pour nos communautés.

Nous sommes **soucieux de bien informer** (citoyens et parties prenantes du territoire), de vous consulter et de vous impliquer concrètement dans différentes initiatives au cours des prochaines semaines. Nous le ferons en prenant le temps nécessaire et nous nous réajusterons si un nouvel appel d'offres du gouvernement du Québec était lancé.

La MRC et les élus participeront également dans les prochaines semaines à des consultations sur la transition énergétique menées en parallèle par Hydro-Québec sur le territoire.

# Consulter sur les conditions d'implantation favorable à un projet éolien

La stratégie d'information et de consultation proposée vise principalement à informer et à **identifier les préoccupations citoyennes et les conditions d'implantation favorables** à un projet éolien.



# Qu'est ce que l'acceptabilité sociale?

Le gouvernement du Québec définit l'acceptabilité sociale comme « le résultat d'un jugement collectif, **d'une opinion collective**, à l'égard d'un projet, d'un plan ou d'une politique. Ce jugement peut être **positif ou négatif et n'est jamais figé dans le temps.** (...). L'acceptabilité sociale ne se quantifie pas, elle se décrit. »

Autrement dit, l'acceptabilité sociale est un processus/une démarche.  
Ce n'est pas un référendum citoyen ni un vote.

# Grandes étapes de la stratégie de d'information et de consultation



# Nos objectifs de participation publique

- **Mesurer la compréhension, les perceptions, l'intérêt, la vision et les priorités** des citoyens et des parties prenantes pour le développement du potentiel éolien;
- **Identifier les conditions de succès** pour favoriser l'implantation d'un projet éolien sur le territoire de la MRC;
- Favoriser un **climat de dialogue positif où tous sont libres de s'exprimer** en faisant notamment appel à un tiers neutre pour animer des rencontres;
- Proposer **différentes activités, de différentes formes et dans différents lieux**, pour rejoindre un large éventail de parties prenantes en tenant compte que tous (en faveur ou non au projet) ont le droit de s'exprimer sur le sujet.

# 1. Informer

**Dévoiler l'engagement de la MRC au conseil du 21 février 2024 et la démarche d'information** et de consultation.

**Présenter la démarche d'information et de consultation (les principales activités)** dans l'ensemble des outils de communication à la disposition de la MRC.



# 2. Consulter

## Consultation de perception citoyenne en ligne

### Partie informative

- Expliquer les enjeux liés à la transition énergétique du territoire
- Présenter le potentiel éolien du territoire et les avantages à le développer.

### Partie consultative

- Identifier les préoccupations citoyennes (ce qui les bouleverse ou les anime dans leur quotidien) et pourraient les motiver à s'intéresser à la transition énergétique;
- Identifier les préoccupations et les conditions favorables à l'implantation d'un projet éolien



## 2. Consulter

**Soirées d'information et de discussion organisées et animées par une organisation neutre**

**Rencontres ciblées avec les parties prenantes du territoire**

- ✓ Agriculture et foresterie
  - ✓ Entreprises locales et organisations économiques
  - ✓ Institutions du territoire
  - ✓ Organismes du milieu
  - ✓ Partenaires
- 

# 3. Communiquer en continu

Inviter les citoyens à transmettre leurs préoccupations **aux bons endroits**.

- Consultation en ligne (à venir)
- Conseil de la MRC
- Par courriel : [communications@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:communications@mrcdecoaticook.qc.ca)

Préciser le rôle de la MRC à **différents moments précis tout au long du projet**.





Tél. : 819 849-7083 | 819 849-9166  
[communication@mrcdecoaticook.qc.ca](mailto:communication@mrcdecoaticook.qc.ca)